

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 18 NOVEMBRE 2020

=====

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2020 – 14H00

=====

L'an deux mille vingt, le 18 novembre, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 2 novembre 2020.

Etai^{ent} présents : MM. ROBERT et HANON, Mmes AIT CHIKHEBBIH et BOURDON, MM. GHEYSENS et CECAK, Mme LEFEBVRE, M. MAZURE, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. REAL, Mmes MASSET, LOURDELLE, GLEMBBA, NION, et JACKOWSKI, M. CHENIFINE, Mmes LEROY et LAUWERS, MM. PACH, CLAVET, DUCASTEL et NYCZ et Mme NEMETH.

Etai^{ent} excusés : M. DESMARETZ ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme CORRE ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, M. CUGIER ayant donné pouvoir à Mme LAGNIEZ, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. REAL, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. OUDJANI ayant donné pouvoir à M. CECAK, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme BRAET ayant donné pouvoir à Mme BOURDON, M. LOURDEL ayant donné pouvoir à M. HANON, et Mme VINCENT n'ayant pas donné pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Christiane NION, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.